



Assemblée générale de L'ASLAM du samedi 12 janvier 2019.

52 personnes ont participé samedi 12 janvier 2019 à l'assemblée générale de l'association sports loisirs adaptés de la Manche à Saint-Amand. Avec 43 adhérents répertoriés en 2018, le quorum étant atteint avec 42 adhérents présents, la réunion a débuté à 10 heures 45.

Philippe Renellau a donné la parole au secrétaire Didier Raoult qui a donné lecture du rapport moral (pièce jointe). :

J'adresse mes plus vifs remerciements aux partenaires de l'Aslam, la municipalité qui nous reçoit dans cette salle mais aussi les skippers et coskippers, bénévoles, adultes handicapés et aussi les partenaires publics et privés qui nous ont accompagnés dans cette belle aventure en 2018. J'espère que 2019 sera aussi brillant avec un parcours différents pour la sortie voile de juin 2019 qui devrait être apprécié. Une petite pensée pour Jean-Pierre Lerouxel trésorier de l'association qui se repose après une opération chirurgicale. Il devrait nous rejoindre brièvement ce midi. J'insiste sur la bonne corrélation qui doit exister entre l'ASLAM et l'ASLAB dans le même but d'intégration des adultes handicapés au travers de la voile. Souhaitons que l'aventure continue en 2019 avec plein de projets que nous dévoilera le président .

Vanessa le Guilloux a présenté les activités de l'année avec un rapport précis des réunions organisées au cours de l'année 2018.

Activités : Les membres de l'ASLAM se sont réunis plusieurs fois dans l'année. Le bureau s'est réuni le samedi 13 janvier pour l'assemblée générale 2018. Le 20 février une délégation de l'association s'est déplacée à Caen pour la remise du premier prix de l'opération « j'aime mon association ». Le 16 avril quelques membres de l'association ont répondu à l'invitation pour une soirée partenaires organisée par l'AG2R. Au-delà de plusieurs sorties vers Saint-Malo, Plouer, St Cast le Guildo pour préparer la sortie voile de juin 2018, des membres du bureau se sont retrouvés à Portbail le 23 août pour faire le bilan de cette dernière sortie. Les 9 membres présents en ont profité pour définir le programme de la deuxième sortie de l'année, les 7, 8 et 9 septembre entre Portbail et Jersey. Le jeudi 27 septembre 6 membres du bureau se sont retrouvés à Saint-Amand

pour dresser le bilan de la sortie de septembre et en ont profité pour arrêter les grandes lignes des activités 2019.

Des membres de l'ASLAM ont rencontré à Caen Mr Maincent président des APEI du Calvados pour régler un différent en marge de la sortie de septembre, nous avons convenu à la suite de cette rencontre de mettre en place des mesures afin d'éviter de nouveaux risques dans le futur. Jeudi 25 octobre 10 membres de l'ASLAM ,ASLAB et APPP de Pleurtuis se sont retrouvés à Saint-Amand pour définir et arrêter le parcours de la sortie voile 2019 qui se déroulera entre le 13 et le 17 juin prochains . Le 30 octobre, Philippe Reneleau a représenté l'association à la soirée Heca (handicapés et intégration au crédit agricole) à Saint-Malo. Cette soirée d'échange a permis de récolter quelques adresses et surtout de prendre quelques contacts avec des représentants du crédit agricole, skippers, partenaires. 2 membres ont représenté l'association à l'assemblée générale du port de Plouer Sur Rance .Avec le projet « ponton pour tous » à Granville l'aslam a été mis en avant notamment avec le président de l'AG2R enfin Jean Pierre et Philippe sont allés à Cherbourg parler de l'association lors d'un interview en direct sur France Bleu Cotentin (nous avons convenu avec le président de la radio de reprendre contact avec lui lors du 1^{er} trimestre 2019 pour définir un éventuel partenariat).

Que dire aussi de la mobilisation des membres de l'association mais aussi des skippers, seconds, navigateurs tous impliqués dans la sortie voile qui a eu lieu à la mi-juin 2018 avec le succès que nous connaissons. Beaucoup de déplacements, d'investissements pour, on doit le dire un beau combat pour l'intégration. Que de kilomètres parcourus avec au bout une fierté, avoir réussi.

Philippe Renellau a présenté le rapport de la sortie de juin 2018 du 14 au 17 juin à laquelle 43 bateaux ont participé :

Bilan de la sortie de Juin 2018 :

L'édition 2018 aura rassemblée pas moins de 43 bateaux, dont cinq nouveaux, dont les équipages se sont retrouvés jeudi 14 juin à Granville pour préparer le grand départ le lendemain . Tous ces navigateurs, 110 handicapés, 43 skippers, autant de seconds ont rejoint St Malo en soirée après avoir parcouru 23 milles nautiques,et mouillé l'ancre devant Cancale pour le déjeuner. La halte dans la cité corsaire a été marquée par un repas champêtre sur le port avec bien entendu galette-saucisse. Le lendemain, les 43 bateaux rejoignaient St Cast le Gildo (Côte d'Emeraude), encore 20 milles nautiques à parcourir avec une halte aux Ebihens pour le déjeuner et un petit crochet devant fort Lalatte. Dimanche 17 juin, la flottille se dirigeait vers Plouer S/Rance avec un passage de l'écluse du barrage de la Rance (usine marémotrice) impressionnant. Les navigateurs du coeur auront encore parcourus au total 94 milles nautiques (51km) avec des escales très appréciées pour échanger, vivre ensemble. Avec 3 nouveaux établissements de l'Orne, 5 nouveaux bateaux, cette sortie 2018 a encore innové. Venant de tout l'Ouest de la France avec une participation remarquée

d'Alsaciens (16), ces handicapés ont conclu leur belle aventure à Plouer S/Rance par un repas à la salle des fêtes, une soirée couscous qui a mené les 232 convives jusqu'à minuit avec une soirée animée par le DJ Michel Lerey.

Petite innovation cette année, l'après-midi du dimanche alors que les skippers et seconds se reposaient, quelques établissements ont découvert la région, notamment les Alsaciens qui ont poussé leur aventure cette fois par la route pour découvrir Dinan. A l'heure du pot de l'amitié, le maire de Plouer Sur Rance qui était accompagné de 2 collègues élus s'est déjà projeté en 2019 expliquant « que ce sera le 20e anniversaire de l'accueil de l'association sports loisirs adapté de la Manche dans le port de Plouer », une date anniversaire qui devrait être grandement fêtée lors de la prochaine sortie qui devrait avoir lieu du 13 au 17 juin prochains.

Sans le soutien de votre part, nombreux partenaires, cette sortie voile n'aurait pas sa vocation, donner du bonheur, de la joie à ces adultes handicapés.

Fabrice Clément a présente un rapport de la sortie de septembre 2018 du 8 au 9 septembre entre Portbail et Jersey :

Après la grande aventure maritime de juin 2018 entre Portbail -Granville et Plouer sur Rance en Bretagne, l'association sports loisirs adaptés de la Manche reprenait la mer samedi 8 et dimanche 9 septembre pour une deuxième sortie, plus modeste certes mais tout aussi magnifique. Nous n'avons pas pu aller pique-niquer aux îles Ecrehoux comme les années passées à cause des forts courants générés par une marée de vive eau et du manque de place au mouillage pour le nombre important de bateaux (22) participant à cette sortie. Arrivés au petit port de Gorey nous sommes reçus par Chris Parlette commodore de jersey et Steve Pearl de Saint-Hélier, les navigateurs du cœur ont pu visiter Gorey pour certains et Saint-Hélier pour d'autres et le soir ils ont fait la fête dans l'île anglo-normande toujours bien accueillis par les pêcheurs locaux et leurs coquilles Saint Jacques au barbecue. Dimanche, tôt le matin, les 22 bateaux de l'Aslam repartaient en direction de la France ou les attendaient à Portbail les bénévoles et partenaires de l'association de Saint-Amand qui se sont vus raconter ce périple par des navigateurs heureux. Grâce au Rotary club de la côte des îles, de Monsieur Lebreton boulanger, du magasin Casino ..etc. un repas clôturait cette belle aventure dédiée aux résidents passionnés de voile .

Ces différents bilans ont été approuvés par l'assemblée.

Fabrice Clément président de l'Aslam depuis 2016 a démissionné de son poste pour raisons personnelles. Seul candidat, Philippe Renellau membre de l'Aslam depuis 2000 a été élu président. Le bureau a été reconduit dans ses fonctions : président Philippe Renellau, vice président Paul Mouchel, secrétaire Didier Raoult, trésorier Jean-Pierre Lerouxel. 2 nouveaux membres ont été recrutés,

Valéry Rouland éducatrice spécialisée et Olivier Desplat retraités.

Philippe Renellau a dévoilé les projets 2019 :

Des sorties du Mariavah sur la Rance sont programmées à partir du 20 avril pour 2 semaines correspondant à un séjour de 20 résidents venant d'Alsace. Ce projet a été initié par l'Aslam et sera piloté par délégation à l'Aslab avec le soutien de l'association des pêcheurs et plaisanciers de Pleurtuit .

Du jeudi 13 juin au lundi 17 juin 43 bateaux avec à leur bord 92 handicapés prendront le large de Granville à Plouer sur Rance en passant par St Cast le Guildo et Saint-Malo. Ces chiffres devraient évoluer au fil des mois. Le trajet pour cette sortie voile 2019 a été modifié pour ne pas faire lever aux aurores les équipages. La réception des équipages aura lieu le jeudi 13 juin à Granville. Vendredi 14 juin de Granville vers St Cast via chaussey (repas sous tente à St Cast). Samedi 15 juin départ de St Cast le Guildo vers Saint-Malo, via les Hébiens (repas sous tente à Saint-Malo). Dimanche 16 juin Saint-Malo -Plouer avec repas dansant le soir dans la salle des fêtes de Plouer sur Rance.

Les samedis 14 et dimanche 15 septembre sortie voile entre Portbail et Gorey.

Bilan financier : Jean-Pierre Lerouxel trésorier de l'association a présenté les comptes financiers de l'exercice 1/01/2018 au 31/12/2018 qui laisse un excédent de 991, 32 euros. « On aura une nécessité de maintenir une gestion rigoureuse et prudente » affiche Philippe Renellau . La cotisation obligatoire pour 2019 a été fixée à 15 €.

Point sur le Mariavah : Un grand merci à Jean-Yves Douarè qui a assuré parfaitement la maintenance et la conduite de ce bateau pendant de nombreuses années. Un grand merci à Gérard Lecointre qui a accepté le challenge de reprendre cette responsabilité. Bilan sera dressé à la fin de l'année car initialement les sorties sur la Rance devaient en partie couvrir les frais d'entretien et de port ce qui n'a pas été le cas en 2018.

Le Reggae : on rejoint un peu le problème du Mariavah aussi propriété de l'association. Hormis les sorties de juin et septembre, ce bateau a été utilisé une seule fois. Nous allons regarder au cours de cette année si on peut trouver une solution.

Au chapitre des questions diverses : remarques d'Alain Pongelard : il avait été décidé de ne pas prendre de handicap trop lourd :

Réponse : Effectivement, c'est le skipper qui en dernier lieu décide si il est en capacité de prendre en charge sur son bateau ce type de handicap.

L'Aslam doit donc s'informer auparavant près du centre pour ces cas afin de ne pas le découvrir au dernier moment. Didier Raoult présente la demande d'une personne avec déambulateur qui voudrait découvrir la voile, et pense à des possibilités d'embarcations. Pour le secrétaire de l'association, Didier Raoult il faut étudier chaque situation avec des cas de figure différents et bien entendu prendre en considération l'avis du skipper qui est le seul maître à bord. « Chaque cas d'intégration doit être étudié en phase avec les objectifs de l'association » ,voir pièce jointe en dessous « Rappel des règles »).

Claude Sabau en charge du site de l'Aslam fait remarquer qu'on ne lui fournit pas assez d'éléments pour alimenter le site. Remarque partagée, la décision est de choisir Didier Raoult pour transférer les éléments, cela se fera à l'assemblée générale de l'ASLAB.

Information : L'Aslam a commandé 30 gilets de sauvetage avec des prix compétitifs, si les adhérents veulent bénéficier de cette remise ils peuvent contacter les responsables de l'association.

Le bureau de l'ASLAM : président : Philippe Renellau, vice-président Paul Mouchel, secrétaire Didier Raoult, trésorier Jean-Pierre Lerouxel.

Membres : Michel Binet, Michel Martin, Valérie Rouland, Olivier Desplat, Lucien Godefroy, Joël Lesoif. Membres de l'ASLAB : Michel Leblanc, Michel Binet et Pierre Compagnon.

La séance de cette assemblée générale est levée à 12 h10.

Rappel des règles

RECOMMANDATIONS s'adressant au CHEF DE BORD navigant, pour l'ASLAM et EDUCATEURS DES ETABLISSEMENTS MIS A LA DISPOSITION DE L'ASLAM.

Le Chef de bord, propriétaire ou non de l'unité navigante, s'engage pour l'A.S.L.A.M. (Association Sports et Loisirs Adaptés de la Manche), dans la limite de la capacité d'embarquement de son bateau, à :

- Ne pas débarquer un équipier sans autorisation expresse du Président de l'Association
- Rester si possible en contact V.H.F. sur le canal prévu à cet effet, (en principe CANAL 77) rappel à heure pleine
- Rallier dans les meilleurs délais (impératif d'horaire), le port ou l'escale prévu par le Responsable de course, sauf cas de force majeure.

- **Fournir et équiper d'un GILET DE SAUVETAGE TOUTES LES PERSONNES EMBARQUEES.**

En toute circonstance le SKIPPER reste seul responsable à bord des décisions prises en mer, du départ ou non de l'unité navigante, en fonction des conditions météo, auquel cas il lui appartient de prévenir dans les meilleurs délais le Responsable de course et/ou le Président, par Tel Portable, VHF ou tout autre moyen.

Vie à bord :

- Dans chaque port le skipper désigne une équipe pour assurer l'avitaillement de son bateau.
- Le nettoyage est l'affaire de tous. Pour éviter toute facturation supplémentaire par les loueurs il est demandé que tous les équipiers des bateaux en assurent le rangement et l'entretien sous les ordres et la responsabilité du skipper.
- Les personnels éducateurs des établissements sont responsables de leurs groupes sous la direction de l'ASLAM. Une répartition des participants de leur groupe peut être réalisée suivant les bateaux mis à disposition. L'éducateur reste responsable des traitements et soins à apporter aux handicapés formant son groupe en coordination avec l'encadrant du bateau et skipper